

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conseil municipal de St-Georges : Approbation des comptes 2014 et vote du budget 2015

Le 6 mars dernier, le conseil municipal s'est réuni pour voter les comptes administratifs de l'année écoulée du compte du budget général (avec un résultat de -31 423 €), service eau et assainissement (+38 881€), pompes funèbre (+694€). Le Maire quitte la séance et le CM accepte et approuve chaque compte à l'unanimité. Les résultats seront affectés au budget 2015 qui sera voté le 15 avril. Jean-Jacques MONLOUBOU remercie les élus pour la confiance qui lui est faite et les secrétaires pour le travail présenté.

Les principaux travaux d'investissement de l'année 2014 ont été les *travaux d'électrification au bourg – l'élaboration du PLU - la réfection de l'Ecole du Vernet – les travaux des captages de sources du Pirou - le columbarium ...*

La dette par habitant est de 312 €. La moyenne pour les communes similaires au niveau départemental est de 900 € et au niveau national de 600 €.

Le 15 avril, le conseil municipal a voté le budget primitif 2015

⇒ **Service Eau et Assainissement**
Section fonctionnement : équilibrée à 230 452 €

Monsieur Le maire précise que la subvention de la commune au budget de l'eau est passée à 49 000 € en 2014, contre 31 500 € en 2013. Un gros effort est à faire sur les infiltrations ; vérifier toutes les canalisations, les anomalies afin de réduire le coût de la sous- traitance (station d'épuration de St-Flour) qui est de 45 500 € pour 2014.

Section d'investissement équilibrée à 143 346 €

Avec en Dépenses principales : 34 691 € de frais d'études pour l'assainissement du Pirou, 8 600 € des travaux d'extension d'assainissement du Puech de Jourde, 22 962 € pour les périmètres de protection, 24 000 € pour la conduite de Mons Soubisergues, 9 040 € achat de compteurs d'eau.

⇒ **Budget général de la Commune :**
Section de fonctionnement équilibrée à 582 793 €

Monsieur le Maire souligne la baisse de la dotation forfaitaire de l'Etat de 5% soit 8 700€.

Section d'investissement équilibrée à 546 982€

Avec en Dépenses principales : 30 000 € pour les travaux en régie, 84 836 € pour la réfection l'école du Vernet, 32 106 € dans l'aménagement des villages (nomination des rues et accessibilité), 32 000 € d'acquisition biens et matériels,

Total du budget de la commune (fonctionnement et investissement) 1 129 775 €

Les budgets ont été votés et approuvés à l'unanimité.

Les programmes d'investissement concernant l'agrandissement du bâtiment communal pour local de chasse et de l'éclairage du stade se feront à la condition de trouver les subventions suffisantes.

TAUX D'IMPOSITION 2015

Voté à l'unanimité d'une hausse de la taxe foncière et d'habitation, avec néanmoins un taux d'imposable bien inférieur aux communes de même population et des communes voisines :

	<i>Actuelle</i>	<i>Proposition adoptée</i>	<i>Moyenne départemental :</i>
<i>Taxe foncière bâti</i>	11.43 %	12.44 %	19.20 %
<i>Taxe non bâti</i>	69.14 %	75.24 %	86.06 %
<i>Taxe habitation</i>	7%	7.62 %	12.34 %

Historique des augmentations des impôts sur la commune : en 2005, en 2009 et en 2011.

AUTORISATION DE DEPOT DE PLAINTE

Suite aux poses de photovoltaïque sans autorisation (permis de construire ayant été refusé), Monsieur Le maire a demandé l'autorisation au conseil municipal de déposer une plainte contre l'entreprise et demande une remise en état, sans dommages et intérêts.